ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Non remplacement des enseignants dans l'enseignement privé en Bretagne

Question orale n° 388

Texte de la question

M. Didier Le Gac attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la situation alarmante au sein de l'enseignement privé en Bretagne du fait du non remplacement d'enseignants susceptible de priver les élèves de milliers d'heures d'enseignement.

Données clés

Auteur : M. Didier Le Gac
Circonscription : Finistère (3e circonscription) - Ensemble pour la République
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 388
Rubrique : Enseignement privé
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 juin 2025
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2025